



P.V.P. 2025-2026



Michel FAYE

Liste Associative Ecologique Citoyenne

POUR FONTENAY

Écoute, Expérience, Compétence, Transparence

Notre programme, nos candidats

Nos propositions, nos solutions

Crèches / Ecoles / Collège / Santé / Sport / Culture / Sécurité /

Propreté / Logement / Urbanisme et Aménagement

Commerce / Mobilités / Géothermie / Finances

www.pourfontenay.fr

contactpourfontenay@orange.fr



Comment avons-nous établi notre programme ?

- **Le constat** : la perte d'attractivité de Fontenay depuis 2020, et des difficultés de plus en plus grandes pour de nombreux Fontenaisiens.
- **L'objectif** : rendre à nouveau la ville de Fontenay attractive, améliorer le cadre de vie et la qualité de vie de tous les Fontenaisiens, tout en préparant l'avenir en permettant aux Fontenaisiens de relever les défis du futur.
- **La méthode** : Tout projet fera l'objet d'une concertation avec toutes les parties concernées avant toute décision, avec 3 critères pour présenter une proposition

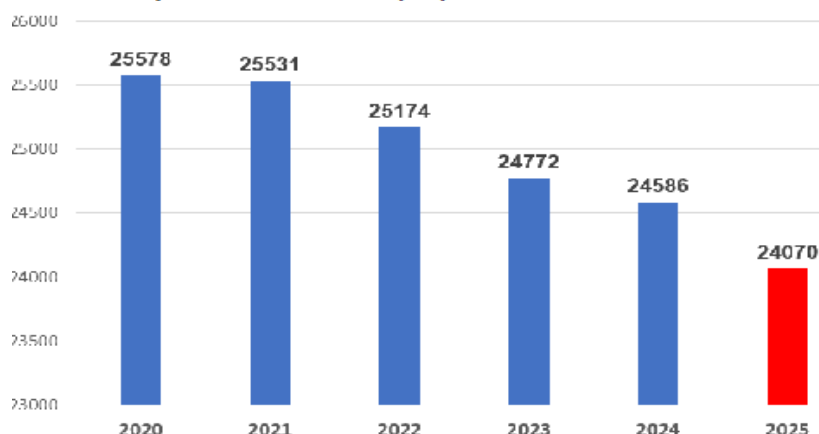
Intérêt public / Faisabilité / Coût financier

- **Toutes nos propositions sont issues des rencontres, des discussions, des combats que nous menons depuis des années** et pas seulement pendant les périodes électorales. Sur notre blog , www.pourfontenay.fr, de nombreux dossiers sont publiés sur les différents points de notre programme.

Constat : la perte d'attractivité de Fontenay

Un indicateur : la Baisse du nombre d'habitants

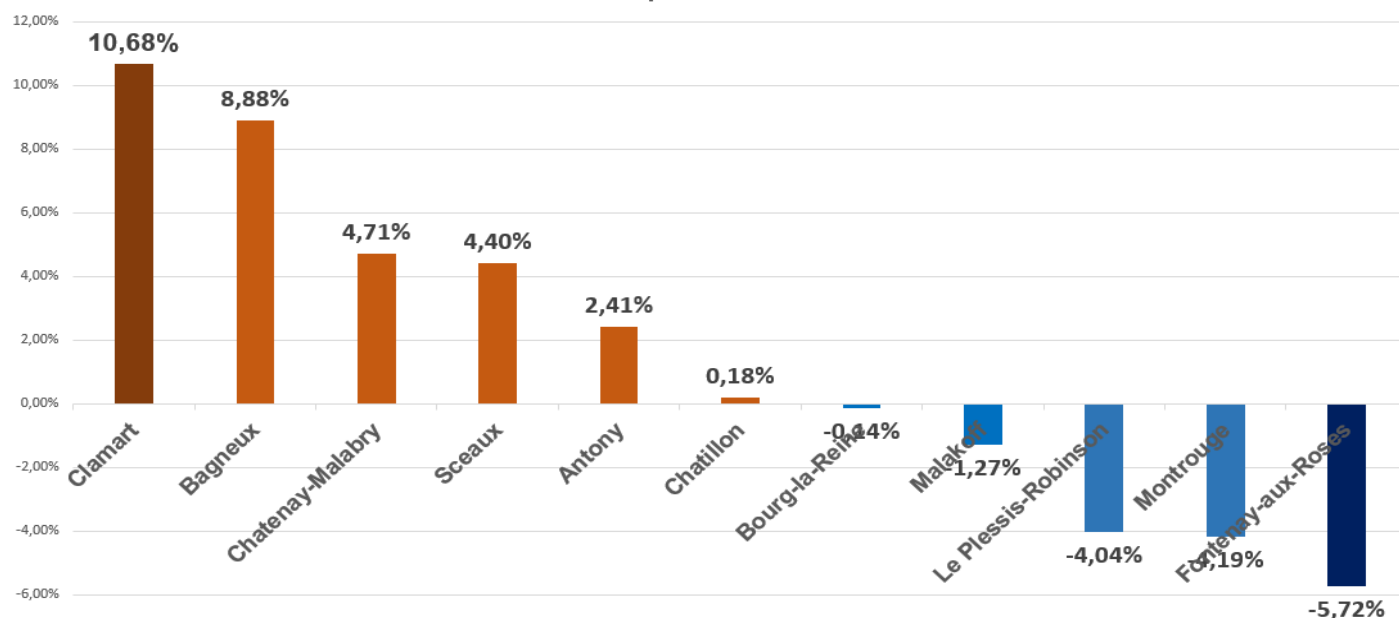
Fontenay: La baisse de population s'accélère



En 6 ans, la ville de Fontenay a perdu plus de 1500 habitants, soit une diminution de 5,72%.

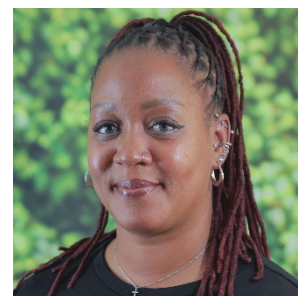
C'est la ville du Territoire qui a connu la plus forte baisse en proportion pendant cette mandature.

Variation en % du nombre d'habitants pour les 11 villes du Territoire entre 2021 et 2025

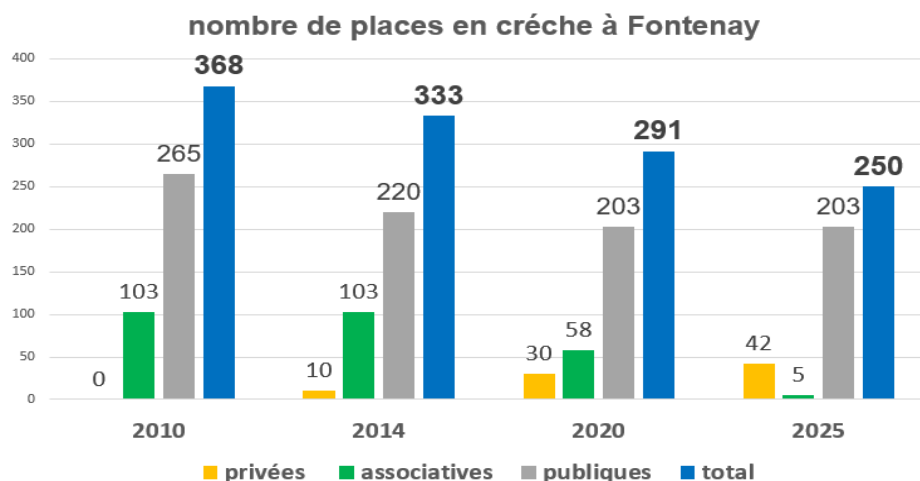


Crèches

Etat des lieux



Myriam Montlouis



Une perte de 118 places de crèche en 15 ans à Fontenay, suite à la fermeture de 4 crèches.

Conséquence : cette année, seulement 53% des demandes de places en crèches ont obtenu une réponse positive.

Conséquences de la baisse du nombre de places

La baisse du nombre de places de crèches est une des causes de la perte d'attractivité de la ville.

La baisse des naissances enregistrées à Fontenay est en partie due à la difficulté de trouver des places de crèche et des assistantes maternelles à Fontenay.

Ce qui a des conséquences sur le nombre d'enfants en maternelle puis en élémentaire.

Nos propositions pour la petite enfance

Une offre conséquente en places de crèche est la première étape pour que des jeunes familles viennent habiter à Fontenay.

- **Rénovation et réouverture de la crèche de l'Allée Fleurie (60 places).** Un nouveau local sera proposé aux associations caritatives occupant actuellement les locaux de cette crèche.

- **Réalisation d'une Maison des Assistantes Maternelles**

Ces réalisations avaient été votées le 19 décembre 2019, pour un coût prévisionnel de l'ordre de 2,5 M€, avec un coût de fonctionnement de l'ordre de 0,4 à 0,5 M€ par an. Le projet a été abandonné par le maire dès sa réélection en 2020.

- **Transparence pour les attributions pour les places de crèche.**

- **Une crèche à horaires décalés.**

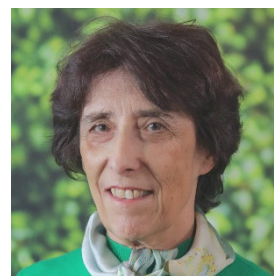
Ecoles



Jean Okami



Marie-Jo Voltaire

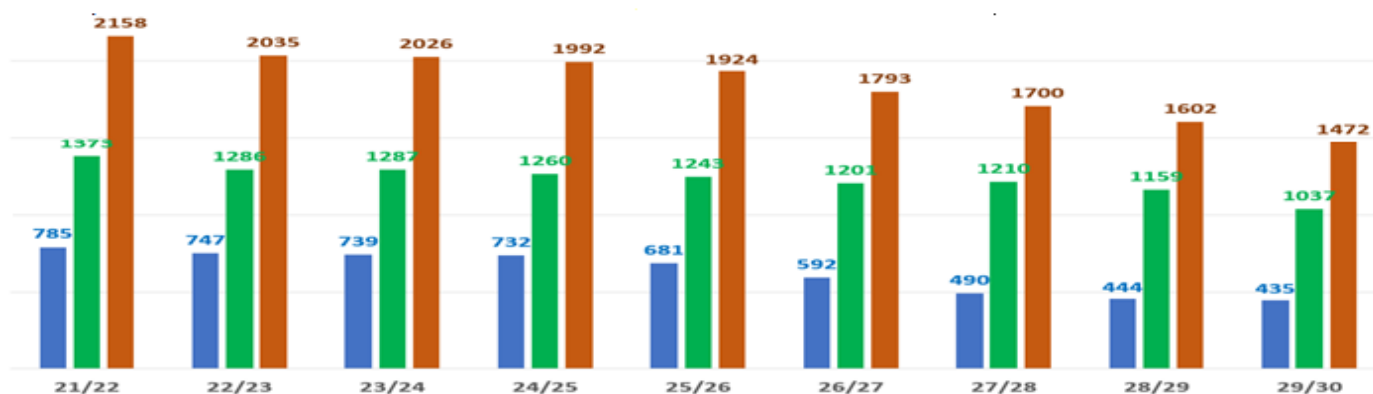


Suzanne Bourdet

Ecoles: Chute de la démographie scolaire

8 classes fermées en 6 ans, Pourquoi ?

Nombre d'élèves dans les écoles publiques de Fontenay, réels de 2021 à 2025, prévisionnel de 2026 à 2030



Deux facteurs : ■ *maternelles* ■ *élémentaires* ■ *total*

- Baisse générale de population, aggravée à Fontenay par la perte d'attractivité, en particulier pour les familles avec enfants.
- Problèmes de niveau scolaire et d'incivilités, d'où fuites vers le privé, dès la maternelle.

Nos propositions pour l'école et les écoliers : les locaux

- **Création d'un gymnase pour l'école de Renards**, coût de l'ordre de 3 millions d'euros.

Réouverture du centre de loisirs élémentaire de la Roue, qui avait fait ses preuves de 2014 à 2017 par ses ateliers et sorties culturels, par ses actions pour les élèves en difficulté, et qui avait permis des échanges très riches avec d'autres quartiers.

Surcoût par rapport à l'état actuel : de 50 000 à 100 000 euros par an.

- **Optimiser l'occupation des salles de classe libérées par la chute prévisible des effectifs**. Par exemple, en les utilisant comme salles d'étude pour les collégiens, lycéens et étudiants fontenaisiens ayant des conditions de travail difficiles.

Et pour des dispositifs « Zéro échec » .

Proposition de fusion des 2 écoles élémentaires Roue A et Roue B en une seule école élémentaire La Roue. Avantages : Réduction des classes à double niveau. Une cour pour les petits: CP, CE1, CE2 ; une cour pour les grands CM1 ,CM2; meilleure sécurité pour les récréations.

Nos propositions pour l'école et les écoliers : la réussite éducative

- **Donner des moyens au périscolaire et aux études dirigées, en particulier pour l'apprentissage de la lecture**
- **Des activités organisées en périscolaire, et après la classe**, avec des professionnels de prévention, des artistes, des sportifs, des associations locales.

- Remettre du personnel de prévention et de communication non violente.
- Création du pass sport-culture ; actuellement il n'y a que le pass-sport.
- Organisation à la rentrée 2026 d'une concertation, avec toutes les parties concernées, à propos du temps scolaire, para- et périscolaire.
- Organisation de classes de découverte et de classes jumelages, en fonction des disponibilités des enseignants. Objectif : une classe de découverte ou de jumelage par écolier pendant ses 5 ans en école élémentaire.
- Structures « zéro échec » pour les enfants et les jeunes en difficulté, de l'école à l'insertion professionnelle.

Nos propositions pour l'école et les écoliers : la vie quotidienne

- Sécuriser les entrées des écoles dans le cadre des « rues des écoles », cadre qui peut être appliqué à la majorité des écoles de Fontenay
- Végétaliser toutes les cours d'écoles pendant la mandature, avec ilot de fraîcheur dans chaque cour
- Organiser temps calme et activités douces pour la pause méridienne.
- Aides et subventions aux écoles, dans le respect des lois de la République et en prenant en compte l'IPS (Indice de Positionnement Social) de chaque école.
- Se battre pour abaisser le nombre d'élèves par classe (notamment en tenant compte de l'IPS), pas pour le nombre de classes dans un groupe scolaire.
- Ecoute et Transparence : Rouvrir, et dynamiser la Caisse des Ecoles.

Un projet phare aux Ormeaux : une cité scolaire du 21ème siècle

Le constat

- La Ville de Fontenay veut rénover l'école des Ormeaux, maternelle et élémentaire, la salle de restauration et le centre de loisirs.



- Coût prévisionnel 12 millions d'euros (estimation 2024) dans le cadre d'une démolition/reconstruction. Coût à la charge de la ville nettement plus faible, car il est possible d'avoir de fortes subventions.
- Le Conseil Départemental veut rénover le collège des Ormeaux. Nous pouvons obtenir ce que toutes les autres villes ont obtenu : une rénovation complète dans le cadre d'une **démolition/reconstruction**, la structure du collège est trop dégradée pour faire une simple rénovation.

Coût prévisionnel pour un collège de 800 élèves : 58 millions d'euros à la charge du département

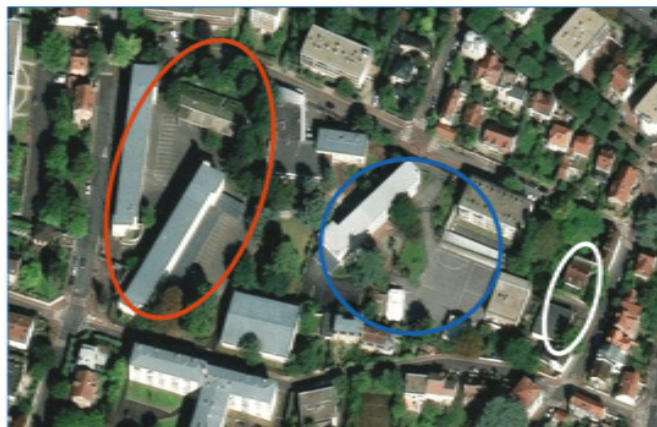
Or ces établissements scolaires sont situés sur la même parcelle (municipale) d'une surface de 18 000 m² (la même surface que la totalité du Parc Sainte-Barbe).

Pourquoi ne pas prévoir une rénovation de cet ensemble scolaire pour réaliser une cité scolaire du 21ème siècle qui intègre toutes les conséquences du réchauffement climatique et un chauffage/ climatisation économe en énergie, bref réaliser une cité scolaire où toutes les conditions sont réunies pour un enseignement de qualité, une cité où on a envie de venir étudier.

Coût prévisionnel global : 70 millions d'euros.



terrain de plus de 18000 m²



L'ensemble scolaire actuel des Ormeaux. De gauche à droite: Collège, Ecoles, Accueil de loisirs et Club pré-ados

Nos propositions pour réaliser cette cité scolaire du 21^{ème} siècle

Vu la surface de la parcelle disponible égale à celle du parc Sainte-Barbe, on peut y implanter :

- Les infrastructures existantes, et aussi on peut :
- **Créer un petit terrain de sport, par exemple 60 m x40 m (soit 2400 m²)**
- Créer un **petit gymnase pour l'école primaire des Ormeaux**, qui pourrait être utilisé comme salle polyvalente.

Exemple de planning prévisionnel

- **Années scolaires 2026/2027 et 2027/2028** : Concertation avec tous les acteurs, en particulier les parents d'élèves des écoles; choix du projet retenu fin 2027 début 2028
- **Année scolaire 2028/2029** : Etablissement des plans définitifs, préparation du transfert des élèves de l'école primaire des Ormeaux dans les écoles voisines. Pas de problème de locaux pour les accueillir, au vu de la chute importante (-550 entre 2020 et 2028) du nombre d'écoliers à Fontenay.
- **Été 2029** : **démolition de l'école des Ormeaux puis, sur ce terrain, installation du collège provisoire des Ormeaux** : la surface libérée permet d'y accueillir tous les élèves du collège.
- **Rentrée 2029** : Les écoliers des Ormeaux sont répartis dans les écoles voisines pour 3 ans.
- **Années scolaires 2029/2031** : Démolition de l'ancien collège et construction du nouveau collège et ses annexes.
- **Rentrée 2031** : les collégiens inaugurent le nouveau collège.
- **Juillet 2031 à août 2032** : construction de la partie écoles+ accueil de loisirs maternelle +club pré-dos
- **Rentrée 2032** : les écoliers du secteur Ormeaux inaugurent leur nouvelle école.

Bref, une cité scolaire du 21ème siècle exemplaire à tous points de vue, avec un gymnase de plus (pour l'école) et la création d'un terrain de sport.

C'est la seule proposition qui permet que le collège reste au centre de Fontenay, plutôt que d'être excentré dans la ZAC des Blagis.



Suzanne Bourdet

Nos propositions : Accès à la santé

Dans le cadre de la ville :

- **Renforcer tous les acteurs de santé** : CCAS et France Services, Centre municipal de santé, Protection maternelle et infantile (PMI), Centre Médico- Psychologique (CMP).
- **Développer la prévention**, en particulier auprès des jeunes, dans les lieux d'accueil existants : Club pré-ados, Espace Joséphine Baker, Collège ...
- **Organiser des temps forts d'information et de prévention**, de type forum de santé. En s'appuyant sur les événements de santé médiatisés au plan national.
- Mettre à l'étude la création d'une **mutuelle municipale de santé**.

Nous ne sommes pas un désert médical, mais les villes voisines sont plus attractives pour certains professionnels de santé, en particulier médecins et personnels infirmiers. Pour inverser la tendance :

- **Proposer une aide municipale à l'installation**, baux préférentiels par exemple.
- **Répondre à des manques criants**. Exemple : Le réseau *kiné à domicile* est présent sur Paris et des villes de la petite couronne ; il existe à Châtillon, pas à Fontenay. Donc, nous voulons créer une offre à Fontenay.

Nos propositions : Solidarités handicap et grand- âge

Des accessibilités à réaliser d'urgence :

Exemple actuel : un bailleur qui fait la sourde-oreille depuis des années pour aménager une rampe d'accès pour un résident ; l'aidante affronte ce problème depuis des années. Tous ensemble, nous devons absolument régler ce genre de problème.

Aider les personnes solitaires ou les aidants épuisés.

Créer des moments de convivialité réguliers, soutenus par du personnel municipal volontaire et par une synergie d'associations de bénévoles.

Créer des événements intergénérationnels, avec les EHPAD, avec les personnes solitaires ou porteuses de handicap, et plus généralement avec les personnes en souffrance.

Et aussi **agir avec les associations locales de solidarité, qui font un travail très important, pour la sécurité alimentaire, pour l'égalité des droits, pour l'accès au numérique ...**

Sports

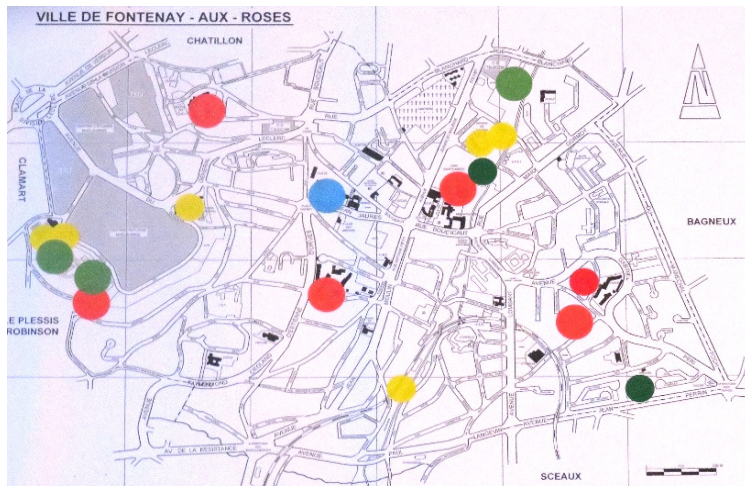
Les équipements sportifs à Fontenay



Ryan Naoum



Marc Soukup



Bleu : piscine

Rouge : gymnases : Parc, Potiers, Roue, Pervenches, Collège, Halle Panorama

Vert : terrains de sport : Sur la Coulée Verte (2), Panorama (2), Blagis

Jaune : tir à l'arc, skate park, basket à 3, tennis, pétanque

Nos propositions concernant le sport à Fontenay

Lancer, dès la rentrée 2026, une large concertation avec toutes les parties concernées par le sport à Fontenay sous tous ses aspects :

- Sport à l'école et en périscolaire
- Sport avec l'ASF et avec les autres associations
- Sport en pratique libre
- Occupation des différents lieux de sports : gymnases, terrains, salles.

Nos propositions concernant les équipements sportifs à Fontenay

Sauver le terrain synthétique du Panorama en obtenant à minima le déplacement de la centrale «géothermique» : cela ne coûte rien, c'est une question de volonté politique.

Remettre en état et rénover nos installations sportives.

Installer un gymnase près de chaque école qui n'en a pas encore. Ce gymnase pouvant aussi servir de salle polyvalente pour le quartier autour de l'école.

D'où l'installation d'un gymnase près de l'école des Renards, un près de l'école des Ormeaux dans le cadre du projet de cité scolaire des Ormeaux, et un près de l'école Scarron. Leurs caractéristiques feront l'objet d'une large concertation avec toutes les parties qui relèvent du sport.

La création de ces 3 gymnases coûte de l'ordre de 10 millions d'euros, dont une partie sera payée par des subventions. Ces 3 réalisations prévues hors centre-ville redonneront de l'attractivité à nos quartiers et seront bénéfiques pour les écoles, pour les sports et pour la convivialité.

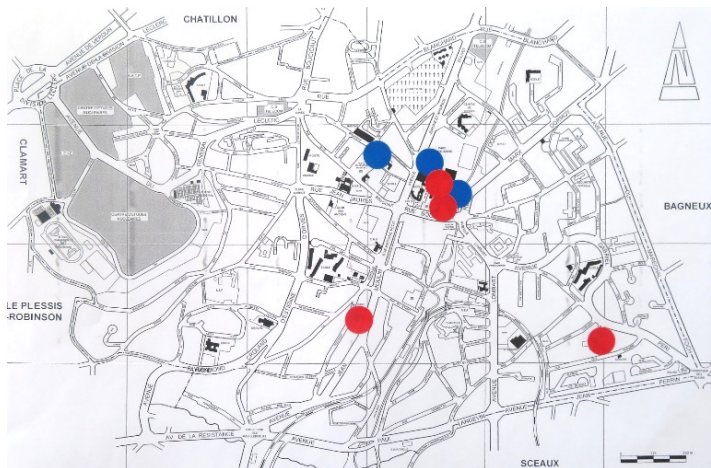
Pour le Panorama : Le Territoire Vallée Sud Grand Paris a prévu un budget de 21 millions d'euros pour rénover l'ensemble du Panorama. **L'aménagement du Panorama fera avant travaux l'objet d'un large débat dès la rentrée 2026** avec toutes les parties concernées en tenant compte des contraintes matérielles - en particulier l'état du sol et du sous-sol et de l'enveloppe financière- afin que les travaux puissent commencer dès que possible.

Culture



Cécile Frisch

Les établissements culturels à Fontenay



En rouge : géré par la Ville de Fontenay, le château Sainte-Barbe, la maison des Associations, La maison de Quartier, l'espace Rosa Bonheur

En bleu : géré par le Territoire Vallée Sud Grand Paris, La Médiathèque, le Théâtre, le Cinéma, la Maison de la Musique et de la Danse.

Le Cinéma et le Théâtre sont fermés jusqu'en 2028, voire au-delà.

Nos propositions : 1/ Un établissement culturel à la place du « trou » de la place De Gaulle

Depuis 2014, il y a un trou de près de 10 m de profondeur, derrière une palissade de la place De Gaulle. Les municipalités successives ont voulu installer, à cet endroit, l'une un ensemble immobilier de logements sociaux, l'autre un ensemble immobilier de logements haut de Gamme R+5.

Nous proposons d'y établir un lieu culturel : une salle polyvalente, petite salle de spectacle, cinéma, salle de réunions, de conférences, etc... un lieu idéal, qui donne sur la grand-place de la ville, tout près du château Laboissière. Dans le trou, nous proposons d'installer un parking souterrain d'environ 40 places.

Coût prévisionnel, hors foncier : environ 4 à 5 millions d'euros. *Le même coût que le changement des façades du marché et d'un restaurant attenant, choix controversé d'affectation de l'argent public.*

Nos propositions : 2/ Rendre la culture accessible à tous

Pour permettre au plus grand nombre l'accès à la culture le plus large possible, nous proposons :

- **Mise à disposition des salles municipales pour des activités culturelles et musicales** pour des habitants.
- **La ville soutiendra**, en moyens matériels et/ou en subventions, **les actions culturelles menées par les associations** dans la ville, dans les écoles et au collège.
- **Dans les centres de loisirs**, l'ouverture vers la culture, le plus large possible, sera encouragée et dotée des moyens nécessaires.
- **Pour les seniors et les gens à faibles revenus, des tarifs réduits** seront proposés pour les activités culturelles ayant lieu à Fontenay. Et on réadhèrera au dispositif Cultures du cœur 92.

Pour les enfants, création du pass sport-culture ; actuellement il n'y a que le pass-sport.

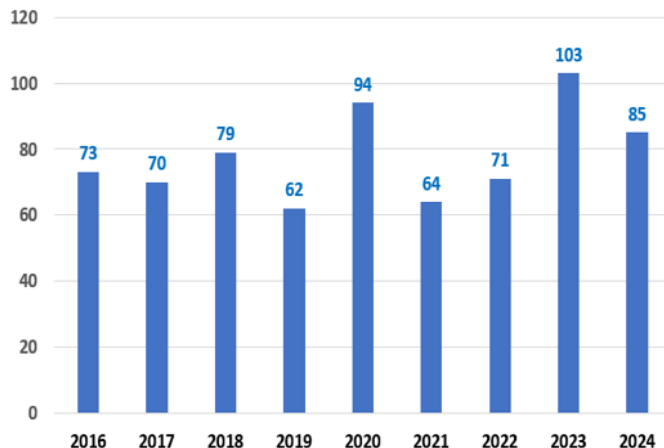
Sécurités



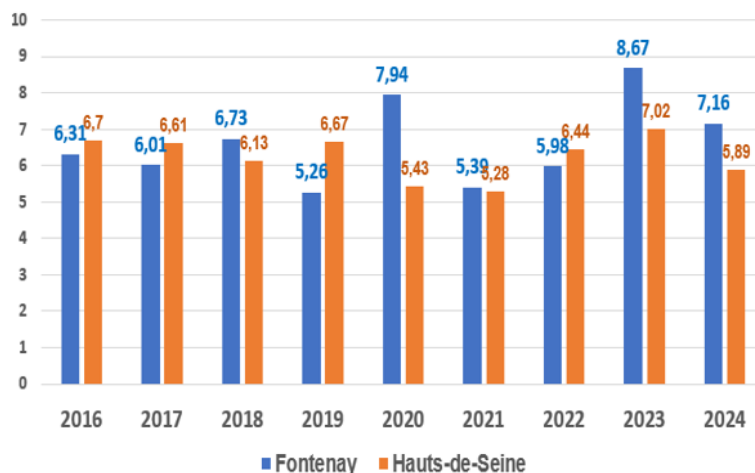
Eric Bourgeois

Quelques statistiques

Nombre de cambriolages déclarés à Fontenay



nombre de cambriolages pour 1000 logements



Nos propositions pour améliorer la sécurité

Renforcer la police municipale :

- Pour qu'elle puisse être présente 7 jours / 7 . Les cambrioleurs et autres personnes mal intentionnées ne respectent pas la trêve dominicale ! *Coût : de l'ordre de 50 000 euros.*
- Pour allonger son service de 23h à 2h du matin pour assurer une présence jusqu'aux derniers bus et RER. *Coût : de l'ordre de 75000 euros.*
- Dans un second temps, **passer à 7 jours / 7 , 24h / 24 .**



Publier chaque année dans le Fontenay Magazine l'état de la délinquance à Fontenay, pour mettre en évidence les points forts et les points faibles de la sécurité dans notre ville. Cela permet ensuite d'agir en conséquence.

Attribuer une aide aux audits de sécurité pour les logements des particuliers.

- Mettre des caméras vidéo auprès d'endroits sensibles non couverts.
- Améliorer l'éclairage : voir et être vu améliore fortement la sécurité et le sentiment de sécurité.
- Permettre à la police municipale de sanctionner toutes les infractions routières et les comportements à risques : excès de vitesse, non-respect des feux rouges et des priorités, stationnements dangereux...

**La sécurité passe aussi par : La prévention dans l'éducation, sur le terrain et à l'aide de médiateurs,
Par l'urbanisme et les mobilités (transports),
Par la solidarité entre voisins, et une écoute efficace en mairie.**

Propreté, salubrité : Nos propositions



Mario Marano

2026 Résidence Enora rue Boucicaut

Passage piscine vers l'ascenseur pour rejoindre le mail

- Nommer un responsable municipal à la sécurité, la propreté, et la citoyenneté du quotidien.
- **Définir clairement, avec les bailleurs, les syndics, le maire et le Territoire, qui est responsable de l'enlèvement des encombrants ou des contenants de produits dangereux, voire interdits.**
- Définir les **besoins en nettoyages complémentaires**, la part de la Ville, la part du Territoire.
- **Assurer une veille quotidienne réactive**, avec la participation des habitants (numéro vert, mail, application dédiée, venue en mairie) et d'agents de la Ville, pour faire intervenir le plus rapidement possible les services compétents **en cas de dépôt sauvage de déchets ou de dégradations.**
- **Revenir à au moins 4 ramassages d'encombrants par an.** Cela permettrait d'enlever de nombreux encombrants qui, de fait, ne le sont pas, car le nouveau système rebute trop d'habitants.

Logement social : Nos propositions

- **Nommer un maire-adjoint chargé des relations entre les locataires des logements sociaux et leurs bailleurs**, en particulier : entretien, propreté, ramassage des déchets et des encombrants, éclairage, sécurité, risques d'expulsions...



Jacqueline Gruson

- **Assurer l'impartialité dans l'attribution des logements.**
- **Réhabiliter et rouvrir** les logements sociaux vides.
- **Rénover** chaque fois que c'est possible, au lieu de casser.
- **Adapter les logements et leurs accès** aux personnes à mobilité réduite.
- **Permettre des échanges d'appartements** de tailles différentes entre locataires fontenaisiens.
- **Aider les personnes seules** lorsqu'elles souhaitent quitter un logement trop grand : recherche d'un logement plus petit et aide au déménagement.

Urbanisme/ Aménagement

Pourquoi la densification s'est-elle accélérée à partir de 2017 ?



Michel Fave

Depuis 2014, une succession de lois favorisent les promoteurs et la surdensification :

- Loi ALUR (loi Duflot) votée en mars 2014 par une majorité PS, EELV, PCF

Cette loi a supprimé les surfaces minimales pour construire

Cette loi a aussi supprimé les Coefficients d' Occupation des Sols (COS)

Ces 2 dispositions ont entraîné à Fontenay la multiplication par 4, voire plus, des droits à construire pour de nombreux terrains. Ces dispositions ont été appliquées à Fontenay lors du **passage au PLUi (2017)**.

- La loi ELAN votée en novembre 2018 par une majorité En Marche (Renaissance) et LR a aggravé la loi ALUR et rendu plus difficiles les recours contentieux.

Enfin, **une loi dite de « simplification » a été adoptée fin novembre 2025 ; elle a fortement réduit les droits de recours contentieux** pour s'opposer à des projets densificateurs dégradant le cadre et/ou la qualité de vie, loi votée par les députés macronistes, droite et PS présents lors du vote.

Seuls les Associatifs, menés par Michel FAYE, avec l'appui des habitants, ont combattu par de nombreux recours les projets allant contre le cadre et la qualité de vie. Depuis 30 ans, ils ont participé à plus de 70 recours, et ont obtenu des succès significatifs.

Aucun élu d'opposition n'a déposé de recours.



Blagis : Avant surdensification



Après surdensification

Urbanisme, Aménagement: Nos propositions

- Après une large concertation avec les habitants, **lancer une modification du PLUi pour la partie concernant Fontenay.**

- **Pour tout projet ayant un impact sur la cadre et la qualité de vie, faire une concertation avec les habitants**, prévoyant une réunion publique avec toutes les parties concernées.

- **Publier dans le magazine municipal et sur le site internet** tous les projets de permis de construire déposés et tous les projets de permis de construire accordés.

- **Porter le taux de la Taxe d'Aménagement Majorée au taux maximal de 20%** pour les zones denses : gain de plusieurs millions d'euros pour une mandature.

- **Ne pas accepter les permis de construire réduisant les espaces verts de pleine terre.** En particulier, **les zones pavillonnaires et les espaces verts des cités ne doivent pas être des réserves foncières pour les promoteurs.**

- **Nous voulons stopper l'artificialisation des sols de notre ville qui l'est déjà à plus de 90%.**

Aucune construction nouvelle ne doit porter préjudice ni au cadre de vie, ni à la qualité de vie des habitants, ce qui implique :

- **Pas de trottoir de moins 1,40 m de large,** sauf en cas d'impossibilité pratique. **Idéalement on cherchera à réaliser des trottoirs de 2 m de large.**

- **Chaque construction nouvelle devra prévoir un nombre de places de stationnement suffisant pour ne pas aggraver les problèmes de stationnement.**

- **Reprendre l'aménagement du centre-ville pour en faire une zone à priorité piétons,** à circulation des véhicules sur une seule voie pour laisser de larges espaces pour les piétons, **et pour y développer le commerce de proximité.**

- **Prendre toutes les dispositions d'urbanisme nécessaires pour éviter de faire des cités fermées, comme cela est le cas aux Sorrières,** cité en cours de surdensification.

De façon générale nous prendrons toutes les dispositions légales et réglementaires pour éviter une nouvelle surdensification de notre ville, ce qui est le souhait d'une grande majorité des Fontenaisiens, afin de **conserver nos derniers espaces verts, sauvegarder nos arbres** (nos meilleurs alliés contre le réchauffement climatique) **et sauvegarder la biodiversité restante** (la biodiversité a déjà été fortement réduite par la bétonisation de la ville).

Commerces de proximité

Nos propositions :



Lina Asnam

- **Adhérer à la Charte « Ville Commerçante ».**

- **Repenser les aménagements du centre ville sur le modèle de l'aménagement de la rue Gabriel Péri de Châtillon.**

Ce qui donnera à Fontenay un centre ville plus vert, plus adapté aux changements climatiques, avec un nouveau parking dans le « trou » situé derrière une palissade de la Place de Gaulle, pour libérer des espaces à végétaliser en surface .

- **Animer les vitrines vides et développer des usages temporaires,** en particulier le long de la rue Boucicaut et au centre commercial Scarron, pour renforcer leur rôle sociétal (services de proximité : aide à la population pour les démarches administratives, ateliers culturels...).

- **Apporter aide et conseil aux magasins égrenés dans la ville,** les mettre en valeur, les faire connaître (journal de la Ville, actions de terrain...), organiser des événements partenaires. Notamment, dynamiser le centre commercial Scarron.

- **Améliorer les abords des magasins :** bancs, ombrières, circulation des piétons, circulations des deux-roues, stationnements, végétalisations.

Mobilités, Déplacements, Stationnement.



Dominique Fruchter



Nicolas Entem

Démocratie locale, partage de la voirie, piétons. Nos propositions

Les déplacements dans une ville sont aussi importants que la circulation sanguine pour un être humain. L'amélioration des déplacements doit se faire dans le cadre de la transition écologique.

1- Démocratie locale et partage de la voirie

Pour arriver à une circulation apaisée à Fontenay, **nous lancerons, en concertation avec les habitants, un plan de Mobilités, Transports et Stationnement.**

2-Pour les piétons

- **La marche à pied est le premier moyen de déplacement dans la ville.** *Les enfants doivent pouvoir aller à l'école en toute sécurité.*
- **Nous remettrons en état l'ensemble des trottoirs, en les élargissant** chaque fois que possible pour permettre aux landaus, poussettes et fauteuils roulants de les utiliser **(1,40 m de large minimum).**
- **Nous rendrons les trottoirs lisses et horizontaux.**
- **Nous améliorerons la propreté des trottoirs.**
- **Nous augmenterons le nombre de bancs** pour permettre à chacun de pouvoir se déplacer à son rythme.

Déplacements à vélo : Nos propositions



Nous mettrons en œuvre **le Plan vélo** inclus dans notre **Plan de Mobilités, Transports et Stationnement**, en coopération avec les habitants et les associations concernées.

Ce plan inclura marquage au sol, signalétique, sécurité des cyclistes, apprentissage du vélo pour tous et **mise en œuvre du Réseau vélo Ile-de-France** (dit RER vélo régional), en développant les pistes cyclables à Fontenay, en particulier le long de la RD63, mais pas seulement.

Nous créerons 2 nouvelles stations Vélib' ; les emplacements seront choisis en concertation avec les usagers. Nous augmenterons la capacité des stations les plus utilisées.

Le nombre d'arceaux pour vélo sera adapté aux besoins de stationnement de ces derniers.

Déplacements en bus : Nos propositions



Notre objectif : Améliorer les fréquences, la régularité et le maillage des bus

Petit Fontenaisien

Le passage, en 2023, de la gratuité à un service payant a fait chuter sa fréquentation de 42 000 à 17 000 voyageurs par an. **Nous proposons de revenir à la gratuité pour tous ;** le surcoût pour la collectivité sera de moins de 20 000 euros par an et permettra aux personnes aux revenus modestes de pouvoir l'utiliser à nouveau.

Bus RATP et ATM

Le 1^{er} mars : privatisation partielle des bus RATP : La société italienne ATM reprenant le réseau de bus rattaché au Centre Bus de Fontenay qui gère la plupart des lignes de bus desservant Fontenay.

En liaison avec les villes voisines, nous agissons **pour améliorer les fréquences pour limiter le temps d'attente entre deux bus à 15 min et veiller à la régularité des passages.**

- Nous agissons pour qu'un **abribus soit installé à chaque arrêt de bus** (sauf impossibilité technique) et que tous soient dotés d'un **écran d'information** qui fonctionne correctement.

Nous agissons avec Ile de France Mobilités pour que :



- **Des liaisons express** soient créées entre Fontenay et les stations de métro Chatillon-Montrouge et aussi Bagneux Lucie-Aubrac, **pour** permettre aux Fontenaisiens d'accéder **en moins de 10 minutes aux lignes de métro 13, 15 et 4.**

- **La ligne de bus 394 ait comme terminus la station L'Haÿ-les-Roses située sur la ligne de métro 14.** Cela permettrait un accès rapide et aisé à l'aéroport d'Orly et à Paris donc à un très grand nombre de services, comme l'hôpital Gustave Roussy.

- **Qu'un prolongement de la ligne de bus 128 ait, dans une première étape, la gare d'Antony comme terminus et, dans une seconde étape, Massy.** Cela permettrait un accès direct à Antony (Hôpital) et à Massy (Opéra, gare TGV, **ligne de métro 18**).

Ces propositions faciliteraient la vie des Fontenaisiens et aideraient au renouveau de l'attractivité de Fontenay.

Déplacements en RER B. Nos propositions



Assurer la ponctualité/augmenter la capacité/faciliter l'accès

Le RER B à Fontenay, c'est 2 millions de voyageurs par an. A partir de 2028, de nouvelles rames à 2 niveaux remplaceront les rames actuelles, et la régulation sera améliorée, donc **la ponctualité** aussi.

- **Nous proposons de mettre des panneaux d'information de passage du RER B à l'extérieur de la Gare,** un au niveau du pont sur l'avenue Lombart, et un autre à l'entrée du RER B coté Coulée Verte.
- Nous insistons que la passerelle piétons qui enjambe les voies du RER B soit remise en état au plus vite.

Déplacements en voiture et stationnement. Nos propositions

Déplacements

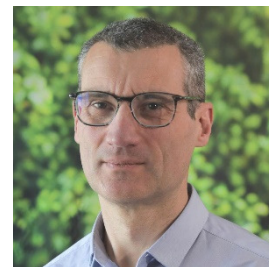
- **Pour réduire la pollution, nous favoriserons le co-voiturage.**
 - **Pour une circulation apaisée,** nous proposerons de faire réellement respecter **les limitations de vitesse.**

Stationnement : Pour améliorer le stationnement, nous agissons sur 3 axes :

- **Les parkings partagés** type Zenpark ou Yespark ;
- **Le marquage au sol** de toutes les places de stationnement licites ;
- **La régulation du stationnement avec des zones « bleues » différenciées et des cartes pour le stationnement résidentiel gratuit. Pas de stationnement payant à Fontenay.**
- Pour que la **construction de tout nouvel immeuble n'aggrave pas les problèmes de stationnement,** nous agissons pour modifier le PLUi, en imposant un nombre suffisant de parkings dans les permis de construire.

Géothermie profonde au Panorama : Bonne ou fausse bonne idée ?

Le projet de réseau de chaleur à partir d'une centrale thermique installée au Panorama



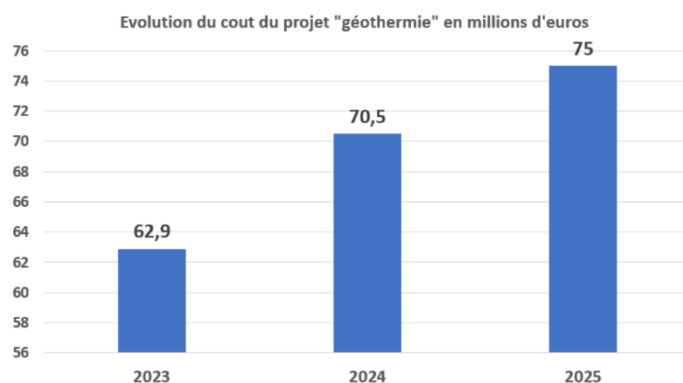
Laurent Vandamme

1- Agir pour le climat : une priorité... mais avec des solutions réellement adaptées

Face à l'urgence climatique, il faut réduire les émissions de gaz à effet de serre, donc d'éviter d'utiliser les combustibles fossiles.

Au Panorama, il ne s'agit pas d'une centrale géothermique, mais d'une centrale thermique produisant de la chaleur à partir d'un mix énergétique : eau géothermale issue d'un forage profond (1500 m), électricité et gaz, la part géothermie étant inférieure à 50%.

Un investissement dont le prix augmente d'année en année : en 2 ans le prix a augmenté de 12 millions d'euros (+ 19,2%) pour atteindre fin 2025, 75 millions d'euros.

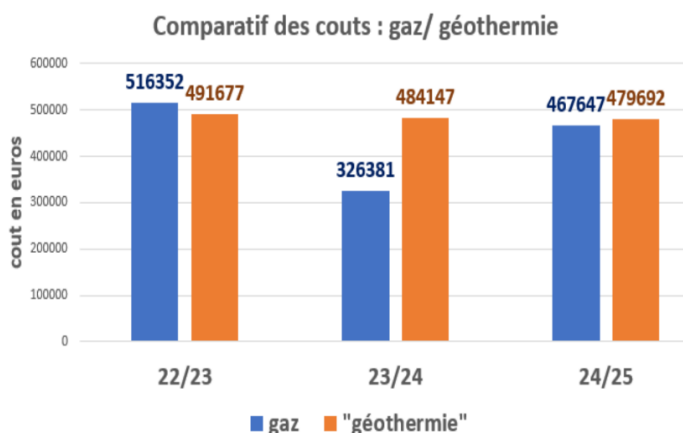


En 2 ans déjà 12 millions d'euros de dépassement du budget initial soit une hausse de près de 20% (19,2% précisément).

2 - Un impact financier pour les collectivités... mais aussi pour les usagers

Un réseau de chaleur financé par les collectivités et des aides nationales implique des conséquences à plusieurs niveaux.

Le prix final pour l'utilisateur peut être supérieur à celui du gaz, comme indiqué dans le document de Géosud92 présenté à une copropriété de plus de 300 logements en centre-ville. Exemple ci-contre surcoût de 11% sur 3 ans. Et le contrat avec GéoSud92 est de 15 ans non résiliable...



Si le maire affirme que ce projet fera baisser les charges de chauffage de 15%, 20% voire 30%, jamais la société GéoSud92 ne promet une baisse de ces charges !

3- Une centrale thermique qui présente des risques et des dangers

Cette centrale thermique qui fonctionne avec un mix énergétique est une **Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE)**.

Or, une ICPE est une installation industrielle qui comporte des risques et des dangers.

La société GéoSud 92 et la municipalité actuelle ont toujours dissimulé cette information.

Géothermie : pourquoi le projet actuel doit être abandonné

Le projet présenté par GéoSud92 à base de géothermie profonde, d'électricité et de gaz, n'a **fait l'objet d'aucune concertation avec les habitants.**

Ce projet dont le **coût très élevé, déjà 75 millions d'euros annoncé**, augmente de près de 10% chaque année :

- **Ne permet pas de faire des économies** sur les charges de chauffage.
- **A un impact non négligeable sur l'Environnement**: la centrale thermique associée est une **ICPE**.
- **Ne permet pas de lutter contre le réchauffement climatique** : il ne peut fournir que de la chaleur.

La proportion de chaleur d'origine géothermale étant relativement faible - moins de 50%, - il prévoit une proportion non négligeable de gaz, combustible fossile, ce qui **va à l'encontre de la nécessaire transition écologique.**

De plus, il y a des dégâts collatéraux : la **destruction d'un terrain de sport** à pelouse synthétique et la **dégradation du cadre de vie et de la qualité de vie** pour les Fontenaisiens habitant au voisinage de cette centrale thermique.

Ce projet à base de géothermie profonde sera un boulet pour Fontenay et pour les Fontenaisiens qui utiliseraient ce mode de chauffage. Ce projet doit donc être abandonné.

Géothermie : notre proposition, une proposition d'avenir

Dès que nous serons élus, le projet actuel sera suspendu. Une très large concertation sera lancée avec toutes les parties concernées. A la place de ce projet, nous proposons un mix alliant :

- Isolation des bâtiments

- Géothermie faible profondeur

- **L'isolation des bâtiments** permet de réduire la consommation d'énergie l'hiver et de réduire la température l'été.

- **La géothermie faible profondeur**, couplée avec des pompes à chaleur fonctionnant à l'électricité, permet de **chauffer l'hiver et de refroidir l'été** sans rejeter de la chaleur à l'extérieur l'été, donc sans créer d'îlot de chaleur.

L'électricité utilisée en France provient de sources décarbonées: solaire, éolien, nucléaire. De plus, la production d'électricité en France est largement excédentaire. Notre proposition va dans le sens de l'électrification souhaitée. Elle n'a pas d'impact négatif sur l'environnement.

Ce mix dans son fonctionnement ne consomme pas de combustible fossile.

Il ne rejette pas de CO2. Il permet donc de lutter efficacement contre le réchauffement climatique. Il participe à la nécessaire transition écologique, tout en améliorant le confort des logements, hiver comme été.

Le Palais de l'Elysée, un ensemble de bâtiments à Antony, un autre à Issy-les-Moulineaux, utilisent déjà cette solution avec succès.



Christine Vicari

Comment la Ville a gaspillé ou perdu plus de 15 millions d'euros

Coûts des investissements non maîtrisés :

Salle Rosa Bonheur :
Parc Sainte Barbe :
Marché couvert avec restaurant :

surcoût de 1,3 Millions d'euros
surcoût de 1,9 Millions d'euros
surcoût de 2,6 Millions d'euros

Coût d'études de projets abandonnés

Mail Boucicaut
Ecole des Ormeaux

coût 0,8 Million d'euros
coût 0,8 Million d'euros

Subventions perdues du Conseil Départemental

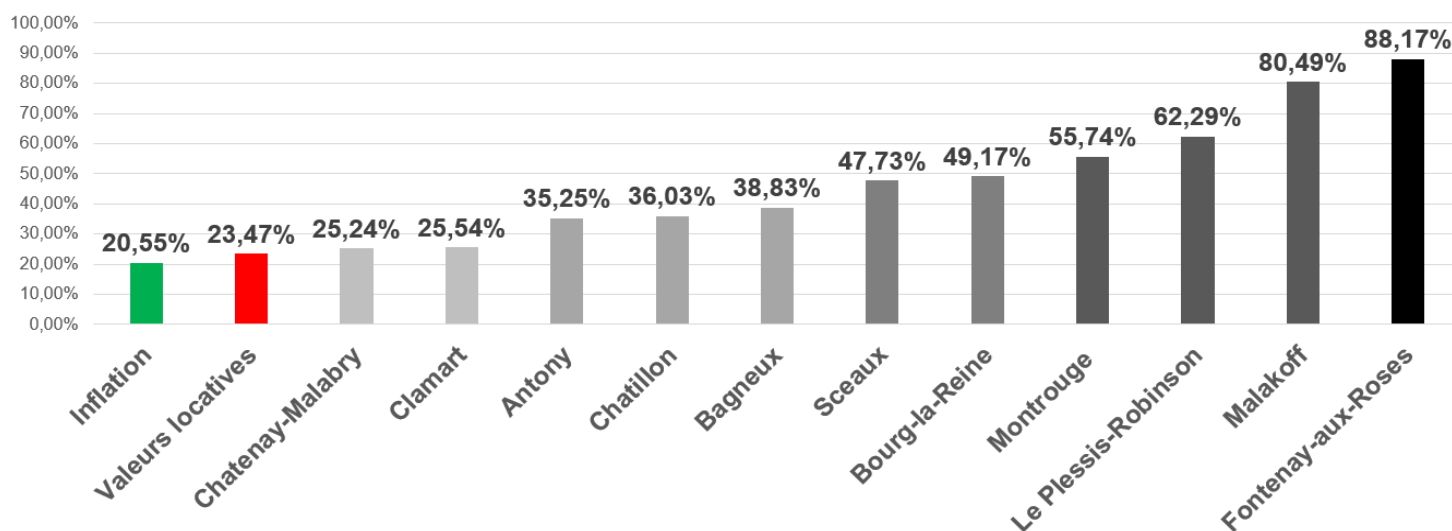
perte de 1,5 Millions d'euros

Refus de mettre la Taxe d'Aménagement Majorée au taux maximal :

perte d'au moins 7 millions d'euros

Soit plus de 15 millions d'euros perdus ou gaspillés ! Conséquence ? L'explosion de la taxe foncière à Fontenay pendant les 2 mandatures du maire sortant :

Evolution de la taxe foncière payée par un contribuable entre 2014 et 2024
dans les 11 villes du territoire Vallée-Sud-Grand-Paris



Finances / Impôts : Nos propositions

Pas d'augmentation du taux de la taxe foncière communale (celui qui est voté par le conseil municipal) pendant toute la durée de la mandature. C'est possible, des communes voisines l'ont pratiquement fait : Chaville, Clamart, Chatenay-Malabry.

Mieux former et mieux répartir les agents pour répondre aux besoins des habitants : places de crèches, sécurité, propreté, aides aux démarches administratives ...

Faire un audit précis des finances, et veiller à contenir la dette de la Ville et du Territoire.

Faire un plan d'investissement réaliste sur la durée de la mandature en prévoyant pour chaque projet son financement.

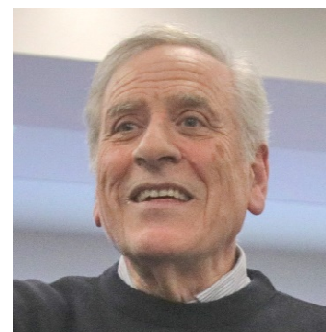
Suivi rigoureux et fréquent de toute réalisation pour en maîtriser le cout et éviter tout dérapage.

Rechercher systématiquement les subventions à tous niveaux: Territoire, Conseil départemental, Métropole Grand Paris, Région, Etat, Union Européenne...

Michel FAYE et FONTENAY

Fontenaisien de longue date, ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure (Cachan), Agrégé de l'Université, Michel FAYE est professeur de physique au lycée Louis-Le-Grand.

Il est marié, ses 2 enfants ont suivi, de la maternelle au collège, toute leur scolarité à Fontenay : écoles Jean Macé et Parc, collège des Ormeaux.



Parent d'élève à l'école du Parc, puis président d'une association de parents d'élèves au collège des Ormeaux, dont 8 ans au Conseil d'Administration, il s'est investi activement pour le bien-être et la réussite de tous les enfants.

Il a participé à la création du jumelage de l'école du Parc avec l'école primaire de Frauenweiler à Wiesloch notre ville jumelée allemande, organisé une classe de découverte au Québec pour une classe de CM2, réalisé un échange pour collégiens avec la ville polonaise jumelée de Zloty Stok.

En 1992, il participe, comme président d'un collectif, à la sauvegarde du square Pompidou ainsi que du parc des Anciens Combattants, espaces boisés classés qui devaient être vendus à des promoteurs et leurs arbres abattus. Recours contentieux contre le Plan Local d'Urbanisme qui permettait ces ventes et abattages. Recours gagnant, PLU annulé, espaces verts et arbres sauvés.

Président-fondateur de l'Union Associative Fontenaisienne.

Suite à ces actions, il fonde l'Union Associative Fontenaisienne. Avec cette association, il lutte **pour la protection de l'environnement et de la biodiversité et contre la surdensification et la bétonisation de Fontenay.**

Dans ce cadre, il a aidé, souvent avec succès, des Fontenaisiens lorsqu'ils estimaient devoir faire un recours gracieux ou contentieux :

- Pour faire respecter les règles d'urbanisme et d'installation des antennes-relais.
- Pour la protection des patrimoines de la ville.
- Pour la protection des espaces verts, la sauvegarde d'arbres, de la biodiversité.

Michel Faye est membre de l'association Hauts-de-Seine Environnement.

Membre fondateur du Blog Citoyen www.pourfontenay.fr

Ce blog, qu'il a cofondé en 2019, a déjà publié plus de 1300 articles. Ce blog apporte des informations vérifiés et vérifiables, indispensables à la transparence nécessaire au débat citoyen.

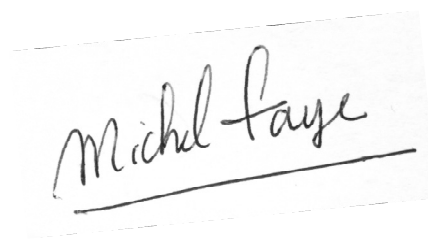
Elu associatif, écologique, citoyen, au Conseil Municipal

Conseiller municipal minoritaire de 1994 à 2014 et 2018 à 2020.

Maire-adjoint à l'Urbanisme, aux bâtiments municipaux, à l'écologie, aux transports, à la lutte contre les nuisances et les pollutions de 2014 à 2017 et président de la commission communale de sécurité.

Il a notamment obtenu la venue de Vélib' à Fontenay (4 stations installées), la création de nouveaux arrêts de bus et l'amélioration de plusieurs lignes de bus.

*Toujours à vos côtés pour apporter à Fontenay
les changements que vous attendez*





1
Michel Faye
Professeur

Les candidats de la liste Associative Ecologique Citoyenne POUR FONTENAY,

Avec Michel FAYE, une équipe au service de tous les Fontenaisiens



2
Suzanne Bourdet
Physicienne



3
Marc Soukup
Cadre en assurances



4
Myriam Montlouis
Auxiliare Petite Enfance



5
Dominique Fruchter
Économiste



6
Christine Vicari
Commissaire aux comptes



7
Laurent Vandamme
Ingénieur



8
Lina Asnam
Assistante commerciale



9
Jean Okami
Professeur



10
Cécile Frisch
Secrétaire



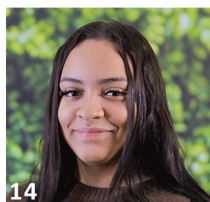
11
Éric Bourgeois
Ingénieur



12
Marie Jocelyne Voltaire
ATSEM



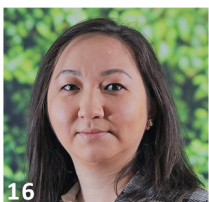
13
Nicolas Entem
Ingénieur



14
Aya Jebali
Étudiante



15
Mario Marano
Cuisinier



16
Aygerim Uteperbergenova
Responsable Achats



17
Dominique Salin
Professeur émérite



18
Jacqueline Gruson
Cadre hospitalier



19
Rayan Naoum
Animateur



20
Lydie Dumail
Cadre commercial



21
Igor Turcan
Chef d'entreprise



22
Zema Bokete
AESH



23
Jean-Pierre Fanton
Ingénieur



24
Nicole Spitz
Architecte



25
Laurent Culoma
Conseiller en assurances



26
Angélique Quiquaine-Brachet
Agent RATP



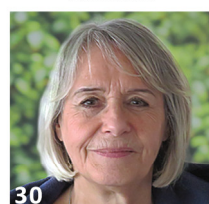
27
Bertrand Lekieffre
Ingénieur



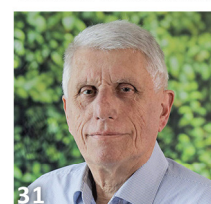
28
Cherifa Cherif
Agent Petite Enfance



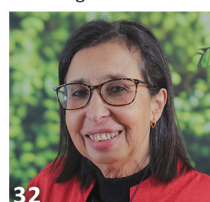
29
Jean-Louis Lavail
Assistant Service Social



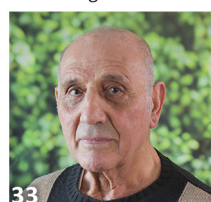
30
Josiane Duszak
Secrétaire administrative



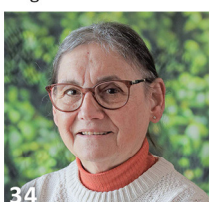
31
Claude Desplanches
Cadre financier



32
Hafida Asnam
Gestionnaire Export



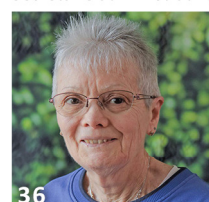
33
Jean Fermandjian
Ingénieur



34
Josiane Clapier
Employée de banque



35
Sylvain Lecoeur
Chef opérateur Son



36
Isabelle Douard
Secrétaire



37
Jean-Marie Quemper
Cadre immobilier

Juste avant le 1^{er} tour, ne manquez pas notre réunion publique

Mercredi 11 mars de 20h30 à 22h30,

Salle municipale de l'Eglise, au 3, place de l'Eglise (Centre Ville)

Réunion-débat : 10 raisons, et plus, de voter pour notre liste.